

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE L'UNION AFRICAINE ET
L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE POUR LA LUTTE
CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT*****L'Accord précise les modalités d'utilisation du don de 10 millions
de dollars de l'OCI à l'UA***

Addis Abéba, le 27 avril 2015: La Commission de l'Union africaine (UA) et le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) ont procédé, le 25 avril 2015, à Istanbul, en Turquie, en marge du Sommet pour la paix organisé à l'occasion de la commémoration du centenaire de la bataille de Gallipoli, à la signature d'un Accord de partenariat sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique. L'Accord a été signé, au nom de l'UA, par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, Smaïl Chergui, et, au nom de l'OCI, par le Secrétaire général de cette organisation, Iyad Amin Madani.

L'Accord participe du suivi du communiqué adopté par la réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) tenue au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, à Nairobi, le 2 septembre 2014. Dans ce communiqué, le CPS s'était félicité de la contribution généreuse d'un montant de 10 millions de dollars américains faite par le Gardien des Deux Saintes Mosquées, le feu Roi Abdullah bin Abdul Aziz, d'Arabie Saoudite, telle qu'annoncée par le Secrétaire général de l'OCI dans sa déclaration à la réunion du CPS, et ce en appui aux efforts de l'UA de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et au renforcement du partenariat entre l'UA et l'OCI en ce domaine.

Comme convenu aux termes de l'Accord, la contribution de l'OCI sera utilisée pour renforcer le rôle des institutions compétentes, y compris judiciaires, dans la lutte contre le terrorisme ; la gestion des frontières ; la lutte contre le blanchiment d'argent ; ainsi que les efforts visant à lutter contre la radicalisation et à s'attaquer aux conditions propices à l'émergence de l'extrémisme violent et du terrorisme en Afrique. La contribution sera également utilisée pour appuyer des processus de coopération sécuritaire au niveau régional, ainsi que d'autres projets connexes.

La contribution de l'OCI et l'Accord qui vient d'être signé marquent une nouvelle étape dans l'approfondissement du partenariat entre l'UA et l'OCI dans le domaine de la paix et de la sécurité, en particulier la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique. Les deux organisations envisagent d'entreprendre une série d'activités conjointes en appui aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent africain.